

## AGENDA

**# Samedi 4 septembre :**  
forum des associations de  
10h00 à 12h00 à la salle des  
fêtes de baron. **Le port du  
masque ainsi que le passe  
sanitaire sont obligatoires.**

**# Dimanche 5 septembre :**  
A.A.E. - randonnée à  
Montgrésin. Rendez-vous à  
8h45 à l'intersection de la  
route de la Forêt et de la  
route Manon à Orry-la-Ville.

**# Dimanche 19 septembre :**  
A.A.E. - Week-end à Nancy et  
Metz.

### LA BIBLIOTHÈQUE OUVRE SES PORTES

**MERCREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

**Association Baron Culture  
BIBLIOTHEQUE**

**Mercredi de 17h00 à 19h00**

**Vendredi de 17h30 à 18h45**

**Samedi de 11h00 à 12h15**

## COMITÉ DES FÊTES

Un nouveau bureau a été élu pour  
cette association baronnaise  
vieille de plusieurs décennies.

Constitué d'enfants du pays  
comme de nouveaux baronnais, le  
comité des fêtes de Baron  
accueillera avec plaisir des  
nouveaux bénévoles désireux de  
rejoindre une équipe dynamique...  
et très joyeuse.

Alors n'hésitez pas et appelez le  
06 70 35 84 35.

Une réunion aura lieu  
prochainement où l'on pourra  
projeter les événements à venir.

### AVIS DE NAISSANCE

---

Charlie CHAMBON  
Née le 3 juin 2021 à Senlis

### Petite annonce

Une clef d'alarme a été retrouvée  
dans la rue St Christophe. Son  
propriétaire peut venir la  
récupérer à la mairie.

# L'ECHO DE BARON Septembre 2021



[www.mairiedebaron.fr](http://www.mairiedebaron.fr)

### EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 AÔUT 2021

Etaient présents : Anne-Sophie  
SICARD, Julien BOCQUILLON,  
Simone BRETON, Thierry  
BUTTIAUX, Laurent DI PIZIO,  
Frédéric DOURLLEN, Laurence  
LECERF, Jérôme MIROUX,  
Dalila PAULIC, Dominique  
PORAS, Emilie TOULEMONDE,  
Annick UDA.

Etaient excusés : Brice de La  
BÉDOYÈRE (pouvoir à J.  
BOCQUILLON), Laetitia  
POGUET (pouvoir à J.  
MIROUX), Catherine ROSIERS  
(pouvoir à F. DOURLLEN).

---

Le procès-verbal de la dernière  
séance a été approuvé.

---

Dans le cadre de la loi NOTRe,  
la C.C.P.V. propose de faire  
évoluer le Pacte Financier et  
Fiscal de Solidarité avec ses  
communes membres. Les  
conditions du reversement des  
taxes liées au développement  
économique s'établiront sur un  
champ d'action plus large.

Le Conseil municipal approuve  
la modification de cette  
convention.

Après en avoir pris  
connaissance, le Conseil  
municipal adopte le rapport  
2020 sur le prix et la qualité du  
service public d'assainissement,  
ainsi que le rapport 2020 de la  
C.C.P.V. sur le prix et la qualité  
du Service Public d'Assainis-  
sissement non Collectif (SPANC).

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

A la demande du comptable public, le Conseil Municipal vote une admission en non-valeur d'un montant de 55,11 € pour une créance irrécouvrable de 2013.

Dans le cadre du Parcours Emploi Compétences, une seconde ATSEM pourrait être recrutée sur l'école de Baron pour une durée de 12 mois à raison de 20 heures par semaine.

Le Conseil approuve cette proposition et autorise le maire à en signer le contrat correspondant.

### QUESTIONS DIVERSES

Les membres du Conseil seront invités à une visite guidée de la lagune avec un représentant de Suez.

Les rue du Cimetière et rue de la Gonesse vont être refaites.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité sur le futur projet de l'école, un dossier de demande de subventions sera déposé.

Une note de synthèse sera diffusée sur les travaux d'aménagement de sécurité du village. Les riverains seront invités à venir le consulter en mairie.

Fin de séance à 21 heures.

**L'église de Baron est ouverte à tous chaque premier samedi du mois de 10 heures à 12 heures.**

### **INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2021**

Comme chaque année, pour bénéficier de la prise en charge des transports scolaires, toutes les familles doivent impérativement formuler une demande d'inscription.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site :

[www.mairiedebaron.fr](http://www.mairiedebaron.fr)

puis la rubrique « Inscription aux transports scolaires » dans les actualités du site.

### **LE BUS DÉPARTEMENTAL DE L'EMPLOI**

Des bus du Conseil Départemental maillent l'ensemble du territoire oisien afin d'assurer un service de proximité aux personnes en recherche d'emploi, de reconversion professionnelle ou d'une formation.

Ce bus stationnera à Baron le **14 octobre prochain de 9h45 à 12h30** rue des Fontaines.

### **CATÉCHISME**

Les enfants souhaitant suivre les cours de catéchisme peuvent prendre contact avec la paroisse de Nanteuil-le-Haudouin au 03 44 88 53 68.

### **RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE**

Filles et garçons de nationalité française, faites-vous recenser à la mairie dès votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Munissez-vous de votre carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille de vos parents.

### **RAPPEL**

### **MISE À JOUR DU PLAN CADASTRAL JUSQU'AU 29 OCTOBRE 2021**

Afin de mettre à jour le plan cadastral, le géomètre J.-L. LE VAN, aidé d'un chaîneur, sera amené à pénétrer dans certaines propriétés de la commune pour y mesurer tous les changements ne figurant pas sur le plan.

Le géomètre est autorisé, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés.

Merci de lui réserver un bon accueil.

### **OFFRE D'APPRENTISSAGE**

Le Centre Socioculturel des Portes du Valois est à la recherche de jeunes intéressés par un contrat en apprentissage dans le domaine de l'animation et de l'enfance.

Si vous êtes intéressés, contactez [accueil@cspv.fr](mailto:accueil@cspv.fr)